

Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres de 2001

L'examen de brevet, organisé selon l'ordonnance du 16 novembre 1994 concernant le brevet fédéral d'ingénieur géomètre (RS 211.432.261), aura lieu probablement du 3 au 19 septembre 2001. Langues d'examen: le français et l'allemand.

Les demandes d'admission doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2001 au plus tard à la *Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern*.

Conformément à l'art. 18, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. le curriculum vitae avec photo et avec indications sur l'activité professionnelle; et
- b. la justification de la formation théorique.

8 décembre 2000

Commission fédérale d'examen:

Le président, P.-A. Droz

Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres de 2001

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.12.2000
Date	
Data	
Seite	5634-5634
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 040

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.